

## Syndicat mixte de gestion de la Seine Normande

Comité syndical

Séance du 26 juin 2023 à Rouen - Hôtel de la Métropole Rouen Normandie

### Délibération n° 2023-06-00 Installation d'un nouveau délégué syndical

Date de convocation : 19 juin 2023

Délégués titulaires ou suppléants présents :

- Julien DEMAZURE, Département de la Seine-Maritime, titulaire
- Frédéric MARCHE, Département de la Seine-Maritime, suppléant
- Hugo LANGLOIS, Métropole Rouen Normandie, titulaire
- Jean-Marie ROYER, Métropole Rouen Normandie, titulaire
- Jean-Pierre BREUGNOT, Métropole Rouen Normandie, titulaire
- Bertrand PECOT, Communauté de Communes Roumois Seine, titulaire
- Hubert LECARPENTIER, Caux Seine Agglomération, titulaire
- Philippe MARIE, Communauté de Communes Pont Audemer Val de Risle, titulaire
- Yann LE FUR, Communauté d'Agglomération Seine Eure, suppléant

Délégués titulaires excusés :

- Alain BAZILLE, Département de la Seine-Maritime, titulaire
- Cécile SINEAU-PATRY, Département de la Seine-Maritime, titulaire
- Alexandre RASSAËRT, Département de l'Eure, titulaire
- Jean-François BERNARD, Communauté de Communes du Pays de Honfleur Beuzeville, titulaire
- Florent SAINT MARTIN, Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole, titulaire
- Frédéric DUCHÉ, Seine Normandie Agglomération, titulaire

Pouvoirs :

- Alain BAZILLE, Département de la Seine-Maritime, pouvoir à Julien DEMAZURE
- Alexandre RASSAËRT, Département de l'Eure, pouvoir à Julien DEMAZURE
- Jean-François BERNARD, Communauté de Communes du Pays de Honfleur Beuzeville, pouvoir à Philippe MARIE
- Frédéric DUCHÉ, Seine Normandie Agglomération, pouvoir à Bertrand PECOT

Secrétaire de séance : Hugo LANGLOIS, Métropole Rouen Normandie

Carte : Compétence principale - Art. 5.1

	Total de la carte	Quorum	Délégués votant et pouvoir(s)	Abstention	Vote(s) contre	Vote(s) pour
Délégués	14	7	13	0	0	13
Voix	41	21	40	0	0	40

## Exposé des motifs

Le Président indique qu'à la suite des élections au sein du Département de l'Eure, l'organisation des délégations a été revue. Ainsi, par délibération du 3 février dernier, Monsieur Pascal LEHONGRE, Conseiller départemental du canton de Pacy-sur-Eure est remplacé par Monsieur Alexandre RASSAËRT, Président du Conseil départemental de l'Eure en tant que délégué titulaire pour le syndicat mixte de gestion de la Seine Normande.

M. le Président invite donc l'assemblée à installer ce nouveau délégué.

## Délibération

Le comité syndical,

VU :

- le Code général des collectivités territoriales,
- les statuts du Syndicat mixte de gestion de la Seine Normande,
- la délibération du 3 février 2023 du Département de l'Eure procédant à la désignation de ses représentants,

Le comité syndical du Syndicat mixte de gestion de la Seine Normande,

PREND ACTE :

- De l'installation de M. Alexandre RASSAERT comme délégué titulaire représentant le Département de l'Eure:

Le nouveau comité syndical vient d'être installé, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L. 5211-9.

Le président du Syndicat mixte  
de gestion de la Seine Normande



Julien DEMAZURE